

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2018

PREMIERE RESOLUTION

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des Commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A de l'exercice clos au 31 décembre 2017 accusant un bénéfice net de **6 040 006,528 Dinars**.*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les opérations et conventions signalées dans ledit rapport conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION

*L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe TELNET HOLDING et celui des Commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2017 accusant un résultat net bénéficiaire part du groupe de **17 081 479,963 Dinars** et un résultat net bénéficiaire de l'ensemble consolidé de **17 388 354,186 Dinars**.*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2017.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

*L'Assemblée Générale approuve purement et simplement la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du bénéfice net de l'exercice 2017 s'élevant à **6 040 006,528 Dinars**, comme suit :*

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende de 290 millimes brut par action d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune à prélever sur le bénéfice de l'exercice 2017 et correspondant à la somme globale de 3 198 120,000 Dinars.

En outre, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende de 210 millimes net par action d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune correspondant à la somme globale de 2 315 880,000 Dinars brut pour net à prélever sur la prime d'émission.

Soit un total dividende de 500 millimes brut par action d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune correspondant à la somme globale de 5 514 000,000 Dinars à prélever sur la prime d'émission et sur le bénéfice de l'exercice 2017 de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire 2017.....	6 040 006,528
Reprise des résultats reportés antérieurs.....	-2 529 587,944
Base de la réserve légale.....	3 510 418,584
Réserve légale 5% (reliquat).....	-85 924,333
Sommes distribuables	3 424 494,251
Dotations pour le fonds social 2018.....	-180 000,000
Dividendes à distribuer.....	-3 198 120,000
Résultats reportés à nouveau	46 374,251

Actualisation de la valeur des actions rachetées par la société pour elle-même au 31 décembre 2017.....	99 372,588
Prime d'émission antérieure à 2014.....	2 401 932,776
Solde de la prime d'émission au 31 décembre 2017.....	2 501 305,364
Dividendes à distribuer.....	-2 315 880,000
Solde de la prime d'émission après distribution.....	185 425,364

Ainsi, l'Assemblée Générale Ordinaire rappelle que conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi des finances pour la gestion de l'année 2014, le compte spécial d'investissement accusant un solde de 70 000,000 dinars et la prime d'émission accusant un solde de 2 401 932,776 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% (taux révisé suivant la loi des finances pour la gestion de l'année 2018) en cas de distribution ou d'incorporation au capital.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le 20 Juillet 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Président du Conseil d'Administration des indemnités au titre de jetons de présence pour la somme nette de trente mille (30 000) Dinars au titre de l'exercice 2017 soit un montant brut de trente-sept mille cinq cents (37 500) Dinars.

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux autres Administrateurs des jetons de présence pour la somme nette de quarante mille (40 000) Dinars au titre de l'exercice 2017 soit un montant brut de cinquante mille (50 000) Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de démission du Consortium Tuniso-Koweitien de Développement « C.T.K.D » de son mandat au conseil d'administration.

L'Assemblée Générale décide d'accepter la démission qui lui est présentée, remercie l'Administrateur démissionnaire et lui donne quitus, plein, entier et irrévocable pour les efforts qu'il a déployés dans la gestion de la Société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la nomination de la Société HIKMA PARTICIPATIONS en qualité de nouveau Administrateur coopté par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 09 Octobre 2017.

Le mandat d'Administrateur de la Société HIKMA PARTICIPATIONS expirera à l'issue l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La Société HIKMA PARTICIPATIONS déclare ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéance et déclare accepter son mandat d'Administrateur.

Désormais, le Conseil d'Administration est composé des membres suivants :

1. Monsieur Sami KHOUAJA ;
2. Monsieur Mohamed FRIKHA ;
3. Monsieur Mohamed Adel GRAR ;
4. La Société HIKMA PARTICIPATIONS ; et
5. Monsieur Jean-Jacques VAN DER SLIKKE.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale autorise le Directeur Général pour la revente des actions de TELNET HOLDING achetées dans le cadre des contrats de régulation.

Ainsi les 41 388 titres sont à liquider au plus tard le 31 décembre 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

DIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions des articles 192 et 218 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions prises par le Directeur Général dans d'autres sociétés comme mentionnées dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2017.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

TELNET HOLDING
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	28 872,800	28 872,800
Moins : amortissement	<u>-28 872,800</u>	<u>-28 872,800</u>
<i>S/Total</i>	0,000	0,000
Immobilisations corporelles	1 213 943,303	1 154 088,454
Moins : amortissement	<u>-620 149,730</u>	<u>-569 055,441</u>
<i>S/Total</i>	593 793,573	585 033,013
Immobilisations financières	14 041 026,820	13 520 316,820
Moins : Provisions	<u>-2 760 363,000</u>	<u>-2 802 779,000</u>
<i>S/Total</i>	11 280 663,820	10 717 537,820
Total des actifs immobilisés	11 874 457,393	11 302 570,833
Autres actifs non courants	0,000	134 574,975
Total des actifs non courants	11 874 457,393	11 437 145,808
ACTIFS COURANTS		
Stocks	0,000	0,000
Moins : Provisions	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<i>S/Total</i>	0,000	0,000
Clients et comptes rattachés	4 031 827,887	944 585,606
Moins : Provisions	<u>-1 375,600</u>	<u>-1 375,600</u>
<i>S/Total</i>	4 030 452,287	943 210,006
Autres actifs courants	10 603 935,654	9 736 915,948
Moins : Provisions	<u>-5 906 445,912</u>	<u>-5 241 975,345</u>
<i>S/Total</i>	4 697 489,742	4 494 940,603
Placements et autres actifs financiers	6 044 996,286	6 038 836,165
Moins : Provisions	<u>-5 800 000,000</u>	<u>-5 800 000,000</u>
<i>S/Total</i>	244 996,286	238 836,165
Liquidités et équivalents de liquidités	102 168,878	31 189,561
Total des actifs courants	9 075 107,193	5 708 176,335
Total des actifs	20 949 564,586	17 145 322,143

TELNET HOLDING
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	11 028 000,000	11 028 000,000
Actions propres	-246 796,644	-147 424,056
Réserves	1 288 225,364	3 418 808,443
Résultats reportés	46 374,251	-2 537 865,544
Réserves pour fonds social	236 936,273	168 041,001
Réserves pour réinvestissements exonérés	70 000,000	70 000,000
Total des capitaux propres après affectation du résultat	12 422 739,244	11 999 559,844
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	45 210,065	30 632,166
Autres passifs financiers	0,000	0,000
Provisions	360 000,000	210 000,000
Total des passifs non courants	405 210,065	240 632,166
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	117 703,854	141 832,059
Autres passifs courants	7 259 259,035	4 015 922,164
Concours bancaires et autres passifs financiers	744 652,388	747 375,910
Total des passifs courants	8 121 615,277	4 905 130,133
Total des passifs	8 526 825,342	5 145 762,299
Total capitaux propres et passifs	20 949 564,586	17 145 322,143

Tableau de variation des capitaux propres après affectation

	Capital	Actions propres	Prime d'émission	Réserve Légale	Résultats Reportés	Réserves pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultat de l'exercice	Total
Résultat de l'exercice 2015								<8 447 439,421>	<8 447 439,421>
Solde au 31/12/15 avant affectation	11 028 000,000	<147 341,280>	4 607 450,000	1 016 875,667	4 966 343,725	70 000,000	56 026,806	0,000	21 597 354,918
Actualisation de la valeur des actions rachetées					<68 940,540>				<68 940,540>
Affectation de résultat 2015 (AGO DU 17/06/2016)					<8 447 439,421>			8 447 439,421	0,000
Dotations fonds social							0,000	0,000	0,000
Dividendes distribués								0,000	0,000
Solde au 31/12/15 après affectation	11 028 000,000	<147 341,280>	4 607 450,000	1 016 875,667	<3 550 036,236>	70 000,000	56 026,806	0,000	13 080 974,957
Résultat de l'exercice 2016								1 177 170,692	1 177 170,692
Solde au 31/12/16 avant affectation	11 028 000,000	<147 424,056>	4 607 450,000	1 016 875,667	<3 550 036,236>	70 000,000	3 041,001	0,000	13 027 906,376
Actualisation de la valeur des actions rachetées			82,776						82,776
Affectation de résultat 2016 (AGO DU 30/06/2017)					1 012 170,692			<1 012 170,692>	0,000
Dotations fonds social							165 000,000	<165 000,000>	0,000
Dividendes distribués prélevés sur prime d'émission (AGO DU 30/06/2017)			<2 205 600,000>					0,000	<2 205 600,000>
Solde au 31/12/16 après affectation	11 028 000,000	<147 424,056>	2 401 932,776	1 016 875,667	<2 537 865,544>	70 000,000	168 041,001	0,000	11 999 559,844
Résultat de l'exercice 2017								6 040 006,528	6 040 006,528
Solde au 31/12/17 avant affectation	11 028 000,000	<246 796,644>	2 501 305,364	1 016 875,667	<2 529 587,944>	70 000,000	56 936,273	0,000	11 896 732,716
Affectation de résultat 2017 (AGO DU 25/06/2018)				85 924,333	2 575 962,195			<2 661 886,528>	0,000
Dotations fonds social							180 000,000	<180 000,000>	0,000
Dividendes distribués (AGO DU 25/06/2018)			<2 315 880,000>					<3 198 120,000>	<5 514 000,000>
Solde au 31/12/17 après affectation	11 028 000,000	<246 796,644>	185 425,364	1 102 800,000	46 374,251	70 000,000	236 936,273	0,000	12 422 739,244



RESOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2018

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport du conseil, l'Assemblée Générale décide d'amender certains articles des statuts décidés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 septembre 2015 pour des raisons de commodité de gestion de la société et approuve les nouveaux statuts mis à jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ses délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.